

Frédéric Pellion

Le psychanalyste et son barbare *

Argument. Si tout discours établi emporte des effets de ségrégation, et s'il y a un discours analytique, le discours analytique n'emporte-t-il pas lui-même de tels effets ? Démontrer ce petit syllogisme et chercher à identifier le « barbare » qu'il exclut nous permettront d'approcher d'un peu plus près ces effets – et, peut-être, de mieux distinguer ceux qui sont inévitables de ceux qui sont seulement possibles.

*

« La dialectique est essentiellement prédicative, elle fait antinomie, et nul prédicat qui de lui-même ne se supporte d'une substance. »

Jacques Lacan ¹

1. Colette Soler, en ouvrant ce séminaire, soulignait que l'hypothèse lacanienne sur les mécanismes de ségrégation – laquelle veut qu'ils s'originent d'une transcription dans la réalité des « relations symboliques ² » – incline à douter de la possibilité de les contrer.

Alors, je vais ramasser sous la forme d'un petit syllogisme le problème que je voudrais examiner avec vous : si (1) tout discours emporte des effets de ségrégation, et si (2) il y a un discours analytique, alors, (3) le discours analytique n'emporte-t-il pas lui-même de tels effets de ségrégation ?

2. Ce serait embarrassant. Car n'attendons-nous pas de la psychanalyse de « réintégrer » – je reprends le terme dont Lacan fait usage pour décrire le ballet entre l'objet *a* et l'instance narcissique ³ – ou d'« inclure » – si l'on préfère un terme d'aujourd'hui, que connaissent (trop) bien ceux d'entre nous qui ont affaire à l'institution scolaire – nos patients dans un *socius* commun ?

N'est-ce d'ailleurs pas là, déjà, ce que vise Freud quand il parle, en conclusion des *Études sur l'hystérie*, de « transformer la misère névrotique

en malheur banal ⁴ » ? Mais aussi bien le dessillement qu'espère Lacan identifiant l'« individu » au « prolétaire ⁵ » ?

Pourtant, mon syllogisme traduit une réalité tout à fait patente, celle qui tend à ségréger toujours plus les analystes des non-analystes – par exemple des scientifiques. Laquelle en masque une autre, plus massive encore, s'il se peut, celle qui ségrège les analysants des non-analysants. D'ailleurs, connaissons-nous, à l'égard de cette dernière ségrégation, beaucoup de couples mixtes ?

3. Je commence donc par la majeure, « tout discours emporte des effets de ségrégation ».

L'universelle, de fait, n'est peut-être pas si immédiate.

Lacan a commencé de faire jouer ses quatre, puis cinq, discours, plusieurs années avant de donner une définition précise de ce qu'il entendait par là, par /discours/. Il aura même fallu attendre 1972, et la publication de « L'étourdit », pour qu'il s'y résolve : « [Le discours], je le situe du lien social à quoi se soumettent les corps qui, ce discours, labitent ⁶. » Un discours est donc une cause, qui a deux conséquences : 1. un type de lien social, c'est-à-dire une certaine codification du « vivre ensemble », soit ce qu'on appelle aussi de ce mot désuet de « mœurs » que nous avons mis naguère au frontispice de ce même séminaire ; et, 2. une préparation, une éducation, des corps ayant vocation à s'insérer dans ce lien social, à y participer et à le faire vivre. La première conséquence est apparente, voire bruyante, la seconde plus souterraine.

Pour ce qui est du discours du maître, l'affaire semble assez vite entendue : le signifiant maître ordonne et, du même mouvement, exclut tout ce qui désordonnerait son discours ⁷. C'est un mécanisme très ancien, comme l'a amplement montré Barbara Cassin dans son *Effet sophistique* ⁸.

Les choses sont déjà un peu plus complexes avec le discours universitaire, car le savoir, S2, justement, n'est pas Un. Mais peut-être, grossièrement, pourrait-on dire que ce que ségrège ce discours, c'est le non-savoir. Toutefois, dans ce cas, il faudrait distinguer entre le pas-savoir subi du dehors – du fait de l'imperfection des conditions expérimentales, de la structure, de l'incomplétude, ou autre... –, le refus de savoir et le non-savoir assumé, pour désigner lequel Lacan réserve au terme /ignorance ⁹/. Nous voyons en tout cas que ce discours, quoi qu'ils en disent, n'est pas sans concerner de très près les analystes, dont toute la formation se joue sur ces distinctions et sur leurs équilibres ¹⁰.

Quant au discours hystérique, la division qui est à son principe protège-t-elle des effets ségrégatifs inhérents à un discours « établi ¹¹ » ? Pas si sûr, ne serait-ce que parce que son adresse éperdue au S1 ne peut manquer d'aliéner en retour la ségrégation première de toutes, si l'on en croit Lacan, et après lui Colette Soler, celle des femmes « exclues dans la nature des choses qui est la nature des mots ¹² »...

4. J'en viens maintenant au discours analytique.

Ce discours dépend bien sûr de l'hypothèse de l'inconscient – plus précisément de la créance qui lui est accordée, en d'autres termes de la position, à la suite de Freud, d'un discours de l'inconscient comme guise et actualisation du discours du maître.

Mais en rester là identifierait le discours analytique à un *compendium* de la connaissance de l'inconscient, voire à la théorie analytique. La mineure serait alors satisfaite, et nous serions en effet exposés à devenir vecteurs de la ségrégation que je mentionnais tout à l'heure, celle-là même que Lacan tentait de combattre en adressant son séminaire *L'Acte analytique* à un public clairement composé d'une majorité de non-analystes, voire de non-analysants ¹³.

Le 13 novembre 1968, en débutant le cycle des trois séminaires suivants, qui porteront sur les discours, Lacan écrit au tableau cette phrase : « L'essence de la théorie psychanalytique est un discours sans parole ¹⁴. »

Cette étrange proposition s'éclairera peu à peu : en effet, *a*, son agent, n'étant pas du langage, ne parle pas ; de plus, n'étant pas « échangeable ¹⁵ », il ne peut pas non plus être dit.

Il peut néanmoins agencer un discours. Mais encore faut-il que sa cession, assumée comme telle, ait déblayé le chemin qui mène du désir à une satisfaction que le sujet pourra enfin reconnaître comme *certainement* sienne ¹⁶.

Cet état du plus-de-jour en quelque sorte déconnecté du « monde extérieur ¹⁷ », pour être indécidable, n'en est sans doute pas moins une des choses qui permettent à l'analysé de prolonger la position analysante au-delà de la limite de sa propre cure ¹⁸, par exemple en passant à la pratique analytique. Il y tiendra lieu, fera « semblant », du manque constitutif de l'analysant, qu'il « maintien[dra] » « tout le temps qu'il faut pour qu'il [l'analysant] s'y retrouve [, à son tour,] quant à la cause ¹⁹ ».

Deux remarques complémentaires, ici :

– la substitution, en 1970, de /semblant/ à /agent/ signifie l'incapacité d'un discours, quel qu'il soit, à rendre compte de ses effets de vérité. Il s'ensuit qu'il ne saurait être question, dans le discours analytique – sauf tromperie –, d'une quelconque adéquation entre le *a* de l'analysant et celui de l'analyste : les démêlés du savoir et de la vérité ont beau être au cœur du discours analytique – et même en être, vis-à-vis des autres discours, la marque élective –, leur issue n'est rien de reproductible ;

– de sorte que cette métaphore ramasse les remarques récurrentes de Lacan sur l'impuissance de la parole à consister par son seul moyen ²⁰, puis sur le rôle séminal de l'ignorance dans l'« établissement » du savoir ²¹.

5. Notre thème de la ségrégation nous a donc conduit à la jonction du langage avec, d'une part, la théorie analytique, et, de l'autre, le discours du même nom.

Un exemple, à partir d'une expression de Lacan qui a été fréquemment sollicitée lors des débats récents de notre communauté sur la qualification d'*AME* et sur la trace à laisser, ou non, des nominations d'*AE* : « s'encaster dans la caste ²² ».

À première lecture, cela sonne comme saine dénonciation de la suffisance qui guette l'*AE* une fois le silence retombé sur son témoignage.

Faisons tout de même un rapide *excursus* philologique : /s'encaster/ vient de l'italien ancien *incastrare*, sertir – une pierre précieuse, par exemple – ; voilà qui est déjà un peu plus engageant. Il ne semble par contre pas tranché si *incastrare* dérive lui-même de *castrum*, château, ou de *castrare*, châtrer ²³. Cas limite de « sens opposé des mots originaires ²⁴ » ou génie de *lalangue*, où se serait déposé quelque chose de la castration du maître ?

/Caste/, lui, provient du latin *castus*, « pur », « exempt de », dont dérive aussi /chaste ²⁵/, qui renvoie selon Littré à un « usage licite des plaisirs de l'amour ²⁶ », et dont un contraire est *incastus*, qui donnera plus tard /incestueux/. Il s'agit donc pour Lacan, avec la caste, et conformément à ce qu'il disait déjà dans ses *Complexes familiaux* ²⁷, de rapporter la collectivité à une unité politique minimale distincte de la famille organique, et qui « garanti[sse] le lignage du père ²⁸ » plus sûrement que la paternité biologique.

Il reste qu'on se reproduit dans sa caste. Cela veut dire que certains objets y sont non seulement accessibles, mais en quelque sorte prescrits – pas-tous ces objets, néanmoins, bien sûr, interdit de l'inceste oblige. La

limite poreuse que l'inconscient tente d'édifier entre le prescrit et l'interdit se referme en huit intérieur avec cette distinction.

6. Concernant la chasteté, Littré continue ainsi : « Il peut y avoir, dans un mariage chaste d'ailleurs, peu de continence ²⁹. » Une nouvelle opposition, /continence/ *versus* /incontinence/, se dessine ainsi au-delà du licite. Or, dans la mesure où il est manifestement possible que l'incontinence s'associe à la chasteté, la seule considération de la quantité est loin d'en épuiser les paradoxes. On y reconnaît une nouvelle occurrence de la même topographie du désir, fermement dessinée en ces termes dans les *Quatre Concepts...* : « Le désir [...] trouve son cerne, son rapport fixé, sa limite, et c'est dans le rapport à cette limite qu'il se soutient comme tel, franchissant le seuil imposé par le principe de plaisir ³⁰. »

7. À ce problème-ci, nous connaissons la réponse freudienne – relativement tardive, d'ailleurs, puisqu'elle ne trouve sa formulation explicite qu'en 1918. Elle a un nom, /abstinence/, en allemand /*Abstinenz* ³¹/.

Ce nom, plus général que celui de continence, semble masquer un peu ce dont il s'agit. À moins que ce masque recouvre, de la part de Freud – qui a entretemps théorisé des « satisfactions substitutives ³² » –, un léger déplacement. Car, de fait, sur quoi porte l'abstinence analytique ?

J'ai commencé de le dire tout à l'heure, sur la fantaisie d'un échange possible entre les objets *a* de l'analyste et de l'analysant. Ou, en d'autres termes, sur le mirage d'une vérité *toute* énonçable, dans la cure, sur la cause ³³.

L'abstinence n'est finalement pas tant, dirai-je, de ne rien consommer avec nos analysants, que d'interférer le moins possible sur leur destinée analytique.

8. Il y a là, bien sûr, une difficulté, puisque nous disposons, à côté du discours analytique, de toute une « théorie », qui certes nous aide à « penser *pourtant* la psychanalyse ³⁴ » – je souligne le « *pourtant* » –, mais tend à « reconstituer ³⁵ » la vérité.

Je conclurai donc à propos des mœurs congruentes au discours analytique.

Nous sommes, je crois, divisés sur la question de savoir si ce lien social très spécifique qu'est le discours analytique doit être cantonné à la

seule cure, ou au contraire peut être accepté comme principe d'une communauté analytique.

Mais peut-être pourrions-nous tout de même souhaiter que la règle freudienne s'applique à notre communauté au moins autant qu'à la cure elle-même.

Mots-clés : discours (analytique), ségrégation, semblant, vérité.

* ↑ Intervention au séminaire Champ lacanien « Les ségrégations » à Paris le 31 janvier 2019.

1. ↑ J. Lacan, Intervention conclusive aux Journées d'étude des cartels de l'EPF, « Les concepts fondamentaux et la cure, Paris, 12-13 avril 1975 », *Lettres de l'École freudienne*, n° 18, 1976, p. 263-270.

2. ↑ C. Soler, « Comment Lacan parlait-il de la ségrégation ? », *Mensuel*, n° 128, Paris, EPFCL-France, décembre 2018, p. 20-30.

3. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VI, Le Désir et son interprétation*, Paris, La Martinière, 2013, p. 379-382.

4. ↑ S. Freud, « Études sur l'hystérie », dans *Œuvres complètes*, t. II, Paris, PUF, 1988, p. 332.

5. ↑ « Il n'y a qu'un seul symptôme social : chaque individu est réellement un prolétaire, c'est-à-dire n'a nul discours de quoi faire lien social, autrement dit semblant » (J. Lacan, « La troisième », *Lettres de l'École freudienne*, n° 16, novembre 1975, p. 177-203).

6. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 474.

7. ↑ C. Soler, « Statut du signifiant maître dans le champ lacanien », *Mensuel*, n° 58, Paris, EPFCL-France, février 2011, p. 9-24.

8. ↑ B. Cassin, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995.

9. ↑ C. Soler, « Symptômes énigmatiques ? », *Revue du Champ lacanien*, n° 14, *Les Symptômes, les affects et l'inconscient*, novembre 2013, p. 73-74.

10. ↑ F. Pellion, « Savoir ◇ vérité », *Revue du Champ lacanien*, n° 19, 2017, p. 65-71.

11. ↑ J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, leçon du 4 novembre 1971.

12. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1973, p. 68-69.

13. ↑ J. Lacan, *L'Acte psychanalytique*, séminaire inédit, leçon du 22 novembre 1967.

14. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 11.

15. ↑ *Ibid.*, p. 370.

16. ↑ F. Pellion, « A propósito dos discursos », *Stylus*, n° 33, 2016, p. 79-99.

17. ↑ Freud, dans son étude sur Léonard de Vinci, relève le penchant de celui-ci à se détourner toujours plus de « l'exploration de la vie d'âme des hommes » au profit du « monde extérieur » (S. Freud, *Œuvres complètes*, t. X, Paris, PUF, 1988, p. 101.)
18. ↑ F. Pellion, « Enfant vs analysant ? », *Mensuel*, n° 101, Paris, EPFCL-France, décembre 2015, p. 15-24.
19. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre, op. cit.*, p. 20.
20. ↑ J. Lacan, *L'Identification*, séminaire inédit, leçon du 21 février 1962.
21. ↑ J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, leçon du 4 novembre 1971
22. ↑ J. Lacan, « Lettre du 23 octobre » à en-tête de la Cause freudienne, 5, rue de Lille, dans *Courrier de la Cause freudienne*, 1980, p. 3.
23. ↑ www.cnrtl.fr/definition
24. ↑ S. Freud, « Du sens opposé des mots originaires », dans *Œuvres complètes*, t. X, *op. cit.*, p. 165-176.
25. ↑ *Ibid.* Et merci à Mariette Aklé, du Forum du Champ lacanien du Liban, d'avoir attiré mon attention sur ce point.
26. ↑ www.littre.org/definition
27. ↑ « À mesure qu'on découvre des formes plus primitives de la famille humaine, elles s'élargissent en groupements qui, comme le clan, peuvent être aussi considérés comme politiques. » (J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 26.)
28. ↑ M. Aklé, « Le crime d'honneur », thèse de troisième cycle, université Paris Diderot, École doctorale « Recherches en psychanalyse ». En cours.
29. ↑ www.littre.org/definition
30. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 31-32.
31. ↑ S. Freud, « La technique psychanalytique », dans *Œuvres complètes*, t. XV, Paris, PUF, 1988, p. 97-108.
32. ↑ S. Freud, « L'avenir d'une illusion », dans *Œuvres complètes*, t. X, *op. cit.*, p. 165-176.
33. ↑ F. Pellion, « De la distinction entre psychanalyse et psychothérapie », *Cahiers du Collège de clinique psychanalytique de Paris*, n° 17, 2016, p. 39-42 ; « Du symptôme au sinthome, et retour », intervention inédite du 26 novembre 2018 aux Journées nationales de l'EPFCL-France, « Les symptômes de l'inconscient », Paris.
34. ↑ J. Lacan, « L'acte psychanalytique », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 377.
35. ↑ N. Bendrihem, « Que reste-t-il ? », intervention inédite du 25 novembre 2018 aux Journées nationales de l'EPFCL-France, « Les symptômes de l'inconscient », Paris.